

PRISE EN COMPTE DES CHANGEMENT CLIMATIQUES DANS LA GESTION DES RISQUES

Nos collectivités sont de plus en plus vulnérables aux dangers que posent les changements climatiques. Leur vulnérabilité dépend de facteurs comme les services fournis, l'industrie locale, la population, les décisions de planification historiques, la santé communautaire, la région et l'emplacement géographique. Les municipalités offrent une grande diversité de services afin de soutenir les gens, l'avenir et la santé environnementale. De nouveaux dangers découlant des changements climatiques ont commencé à avoir des répercussions sur la façon dont elles offrent leurs services.

Alors, comment pouvons-nous améliorer la résilience de votre collectivité? Envisagez l'intégration des changements climatiques dans la gestion des actifs par un processus d'évaluation des risques.

Un danger est un événement physique ou un phénomène qui peut avoir des conséquences telles que des dommages à l'habitat, des blessures, des pertes de vie ou des perturbations économiques. Les dangers liés au climat comprennent, entre autres :



Les inondations
L'élévation du niveau de la mer
L'érosion côtière



Les températures extrêmes
La dégradation du pergélisol
Les tempêtes de grêle



Les feux de forêt
La sécheresse
Les vents violents

Avantages de l'intégration du climat

Les collectivités deviennent plus résilientes en évaluant et en gérant les risques dans une optique de changements climatiques. Voici quelques-uns des avantages :

- Veiller à ce que les services les plus essentiels soient accessibles en tout temps;
- Donner la priorité aux ressources limitées (personnel, temps, argent) pour obtenir la valeur la plus élevée au moindre coût;
- Prendre des décisions fondées sur des données probantes;
- Permettre des décisions proactives plutôt que réactives tout au long du cycle de vie des actifs.

Il s'agit d'un exercice d'équilibre.

Documenter et gérer les risques liés aux infrastructures constitue une façon d'accroître la résilience face aux changements climatiques. Ceci doit être équilibré avec les niveaux de service, les coûts et le temps.



Qu'est-ce que le risque?

Le risque est la possibilité de résultats indésirables causés par un incident, un événement ou une occurrence. Il est généralement évalué comme une combinaison de la conséquence et de la probabilité d'un événement, tel que l'interruption d'un service ou la défaillance d'un actif.

Pour évaluer les risques liés au climat qui touchent les infrastructures, il faut comprendre comment les systèmes naturels et bâtis sont affectés lorsqu'ils sont exposés à des dangers, les endroits où ils sont les plus vulnérables et les répercussions connexes.¹

¹ Envision, *Sustainable Infrastructure Framework Guidance Manual 3rd edition* (Washington DC: Institute for Sustainable Infrastructure, 2019), 170-171.

Le risque constitue l'une des parties les plus complexes de la gestion des actifs. La lutte contre les changements climatiques peut également être un processus épineux. Lorsqu'on les combine, il est encore plus important d'avancer à petits pas mesurés, en considérant la taille et la capacité de votre organisation.

Les risques liés au climat sont différents des autres sources de risques, et présentent des résultats souvent irréversibles. Les horizons temporels sont plus longs et touchent un plus vaste éventail de systèmes humains et terrestres. Le climat futur peut différer considérablement de ce que nous avons déjà connu, ce qui le rend plus difficile à prévoir et à planifier, et rend les infrastructures et les collectivités plus vulnérables.

Risque d'interruption de service	ÉLEVÉ	FAIBLE RISQUE	RISQUE MOYEN	RISQUE LE PLUS ÉLEVÉ
	MOYEN	FAIBLE RISQUE	RISQUE MOYEN	RISQUE MOYEN
	FAIBLE	FAIBLE RISQUE	FAIBLE RISQUE	RISQUE MOYEN
		FAIBLE	MOYEN	ÉLEVÉ

Conséquences d'une interruption de service

Par où commencer

Votre municipalité peut intégrer les changements climatiques dans ses pratiques de gestion des actifs en utilisant le cadre simple en quatre étapes de la FCM : détermination, évaluation, priorisation et gestion. En abordant ce cadre du point de vue du risque, il faut tenir compte du processus et des questions ci-dessous.

Détermination

La phase de **détermination** consiste à confirmer les services existants fournis par la municipalité, à recueillir des données régionales et locales sur les changements climatiques et à déterminer les risques potentiels liés aux changements climatiques. Considérez ceci :

- ▶ Quels services la municipalité fournit-elle et quels sont les actifs nécessaires à la prestation de ces services?
- ▶ Quelles sont les projections climatiques disponibles pour votre collectivité et quelles répercussions ont-elles sur les risques liés aux infrastructures?
- ▶ Quels sont les risques liés aux changements climatiques qui auront probablement des répercussions sur vos infrastructures?

Évaluation

La phase d'**évaluation** consiste à déterminer les secteurs où la collectivité est la plus vulnérable en raison des changements climatiques. Dans ce but, il faut examiner plus particulièrement comment la capacité d'une municipalité à fournir des services pourrait être compromise. Considérez ceci :

- ▶ Quels sont les risques (conséquence x probabilité)? Tenez compte des personnes affectées, des biens et des services.
- ▶ Quelles sont les mesures de contrôle en place pour réduire les risques?
- ▶ Comment les changements climatiques pourraient-ils influencer les normes qui régissent la conception des infrastructures dans l'avenir?

Priorisation

La phase de **priorisation** explore les stratégies possibles d'atténuation des risques liés aux changements climatiques ou d'adaptation. Considérez ceci :

- ▶ Comment gérer les risques liés aux changements climatiques? Existe-t-il des moyens d'être plus proactif?
- ▶ Quelle est la stratégie privilégiée, ou optimale, pour faire face aux risques les plus élevés dans chaque secteur de service?

Gestion

La phase de **gestion** consiste à intégrer des stratégies de lutte contre les changements climatiques dans les plans, programmes et budgets d'infrastructure, et à surveiller les progrès réalisés au fil du temps. Considérez ceci :

- ▶ Comment passer de la planification à l'action?
- ▶ Comment vous en sortez-vous? Que devriez-vous faire différemment?

Pour en savoir plus sur ce cadre, consultez le *Guide for Integrating Climate Change Considerations into Asset Management Practice* et la vidéo *Why Use Asset Management to Build Climate Resilience?*

Visitez fcm.ca/innovationclimatique